

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

13 juin 2001

Demande d'inscription sur la liste des médicaments remboursables aux assurés sociaux et sur la liste d'agrément à l'usage des collectivités pour une présentation de substitution

- Les laboratoires THEA sollicitent l'inscription sur la liste des médicaments remboursables aux assurés sociaux et d'agrément à l'usage des collectivités et divers services publics de la spécialité suivante :

GEL LARMES, gel ophtalmique en récipient unidose
Boîte de 30 récipients unidoses

en remplacement de la présentation en boîte de 20 récipients unidoses.

Avis favorable à l'inscription sur les listes des spécialités remboursables aux assurés sociaux et sur la liste des médicaments agréés à l'usage des collectivités et divers services publics.

Taux de remboursement : 65 %